

BOURG 19

SAILLON - VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS INFORME

N° 6 / Novembre 2019

MESSAGE

UN ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

Votre Conseil, qui s'engage sans esprit partisan, vous invite à venir recevoir des informations de première main lors des assemblées primaire et bourgeoisiale. Venez nombreux!



Un président et son Conseil, représentants du pouvoir exécutif, sont liés à la politique par le biais d'une élection au système proportionnel. Mais je peux affirmer que leur travail au quotidien, à Saillon, se déroule sans composante d'ordre politique. Seul nous intéresse et nous guide notre «client», le Saillonin, qui est l'objet de toutes nos attentions.

Dans ce contexte, j'avoue que je suis pour le moins dubitatif quant aux 236 candidats répartis en 40 listes désirant s'engager à Berne (législatif). J'espère que cela leur donnera l'envie de s'investir pour les cas concrets de tous les jours au sein d'un exécutif communal, qui constitue la base de notre système.

Certes, tout le monde n'est pas prêt à fournir l'effort que demande un poste au sein d'un exécutif. Evidemment, les postes législatifs demandent aussi de l'application et du travail, mais les relations avec les citoyens sont d'un tout autre ordre. Ceci n'est qu'une petite partie de la différence, mais en tant que législateur, vous ne risquez pas d'être poursuivi

pénalement lors de la survenue d'un drame sur le territoire de votre commune, ni d'être l'objet de recours ou de plaintes. Le président assume... il assume aussi l'excellent travail de ses collègues.

Réseaux sociaux, fake news, etc. Nous voyons fleurir sur certains sujets des éléments erronés, voire totalement faux. Il fut un temps où cela se passait au bistrot, ce qui nous laissait alors la possibilité d'entrer directement en contact avec les personnes concernées afin de leur donner les informations nécessaires.

Cette époque est révolue et le Conseil communal est composé de miliciens ayant tous un travail et des responsabilités en dehors de la commune. La participation à l'assemblée primaire permet d'obtenir des éléments de première main avec des témoins pour preuve de nos dires. Un contact direct, par téléphone ou par mail, est aussi une solution.

Nous vous invitons à une séance qui se verra dynamique, malgré le nombre de points à l'ordre du jour. Merci d'avance pour votre participation active et constructive!

Proposition de vente du téléseuil

Parmi les points à l'ordre du jour le 28 novembre prochain, le Conseil vous propose d'entériner sa décision de vendre le téléseuil (physique) au distributeur régional SEIC-Télédis, dont nous sommes actionnaires. Saillon figure parmi les derniers villages à posséder, en propre, son téléseuil. Différentes discussions ont eu lieu depuis plusieurs années, y compris avec un autre acteur important du marché. Notre choix, pragmatique, s'est porté

sur notre partenaire historique SEIC-Télédis.

Il est nécessaire de nous séparer du téléseuil, car l'évolution du marché, de la technique et de la façon, dans le futur, de consommer internet, deviennent des défis trop importants pour une petite commune. Après des négociations très constructives, nous avons arrêté un prix que nous vous soumettrons lors de l'assemblée primaire.

Coaches ou patrouilleurs devant l'école

Les patrouilleurs scolaires n'existent plus! Il s'agit désormais de coaches: leur rôle n'est plus d'arrêter la circulation, mais bien de vérifier que les enfants fassent les bons gestes pour traverser. Cette précision devrait permettre une meilleure compréhension de la part des automobilistes et éviter les commentaires désobligeants envers du personnel formé.

Une date à réserver, le 20 mai 2020

La commune de Saillon est fière d'accueillir son conseiller national fraîchement élu, Benjamin Roudit. Dans le cadre d'une collaboration intelligente avec le Festival de fanfares, nous utiliserons les infrastructures mises à disposition. Seule la date est retenue, les précisions d'organisation vous seront communiquées ultérieurement. Réservez donc la date du 20 mai 2020, qui s'annonce d'ores et déjà festive et empreinte de simplicité.

Charles-Henri Thurte
Président

ASSEMBLÉES PRIMAIRE & BOURGEOISIALE

La prochaine assemblée primaire aura lieu le **jeudi 28 novembre à 19h30** aux **Bains de Saillon** et sera précédée, à **18h30**, de l'assemblée bourgeoisiale, au même endroit.

Il sera notamment question de la vente du téléseuil à SEIC-Télédis et des résultats du sondage sur un rapprochement intercommunal.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, TOURISME

LE BOURG AUX BORDIERS, LA CANTONALE PLUS SÛRE

Afin de promouvoir la rue et l'espace public pour le tourisme et diverses activités, mais aussi de sécuriser le secteur, une étude a été réalisée concernant la circulation au cœur du Bourg médiéval, en collaboration avec la commission de l'aménagement du territoire et la commission des sites/monuments historiques.

L'étude montre que le secteur concerné présente une part de trafic de transit local assez importante, entrant par la porte du Scex (sud) et traversant le village. Comme il n'y a pas de places de stationnement publiques dans le Bourg, les véhicules n'ont aucune chance de pouvoir y parquer. L'étude démontre également que 80% des usagers du parking utilisent la rue des Remparts et ne transitent pas par le Bourg. Dès lors, il semble cohérent de prendre des mesures pour éviter ce transit, c'est-à-dire de mettre en place une signalétique adaptée (interdiction de circulation pour tous les véhicules motorisés – bordiers autorisés).

Phase de test dès novembre

Une phase de test est réalisée dès novembre 2019 et jusqu'au 29 février 2020. D'avance, nous vous remercions d'y participer en suivant la signalisation routière. Nous pourrions ainsi disposer d'un bilan

concret des conséquences de cette mesure et l'exposition «Saillon, cité d'images», qui aura lieu durant cette période, pourra en bénéficier. Une mise à l'enquête publique est également effectuée en novembre.

Vitesse limitée

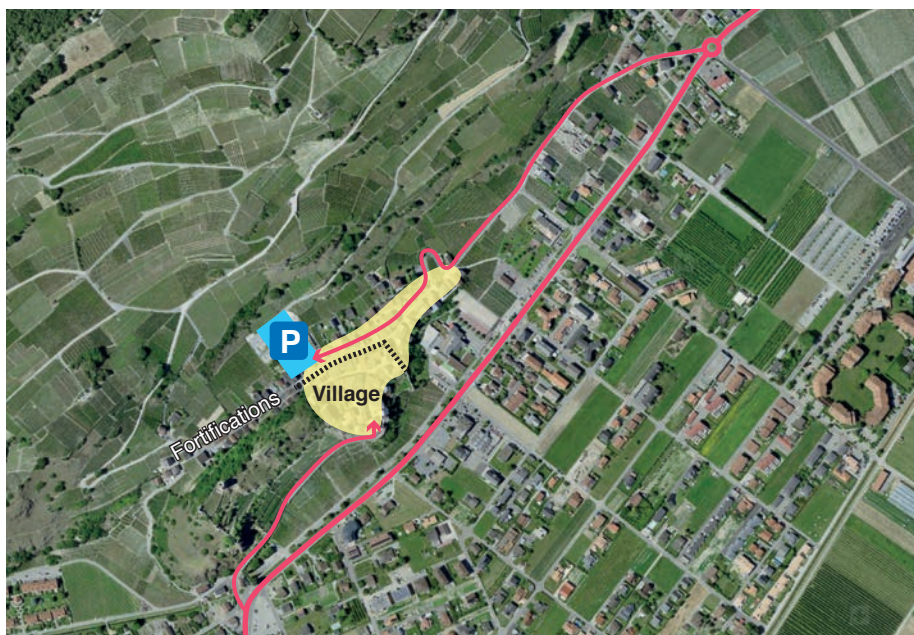
Des études de trafic ont été menées afin de préciser les prochains travaux à coordonner, en collaboration avec la commission d'aménagement du territoire.

Cette action poursuit plusieurs objectifs: améliorer la sécurité de tous les usagers, avec un accent particulier sur celle des élèves aux abords de l'école; limiter la part de trafic de transit; sécuriser les cheminements de mobilité douce; améliorer la qualité de l'espace; réduire les nuisances.

Cette étude permettra de proposer un premier concept pour modérer les vitesses de circulation (30 km/h aux abords de l'école), avec des mesures concrètes pour relier le territoire du bourg et de la plaine. Les prochaines étapes détermineront l'échéancier et des démarches à suivre.



Amélie Roduit-Thurre
Conseillère communale
Aménagement du territoire



L'organisation de la circulation au cœur du Bourg médiéval entre dans une phase de test.

VOIES DE COMMUNICATION

TRAVAUX EN VUE

A l'heure où vous lisez ces lignes, les travaux sur le pont de Saxon devraient être terminés. Quel soulagement! Nous avons beaucoup insisté, après l'effondrement du pont de Gênes, pour que cela se réalise. A ce jour, 20% sont achevés. Quant au viaduc de Riddes, vos autorités apprennent, tout comme vous, les évolutions du dossier par la presse et les réseaux sociaux.

Routes cantonales cédées à la commune

Une première route, celle des Troyes, entre le carrefour des Moilles et la Sarvaz, nous a été cédée par le Canton l'an dernier. Nous entreprenons dès 2020 d'importants travaux de mise à niveau avec appel à contribution. Un montant de 193'000 francs nous sera versé par l'Etat.

La route 510 (Moilles-centre du village) nous a été cédée en 2019. Un grand travail d'ingénieur a été fourni afin d'en connaître l'état. Un montant substantiel de 750'000 francs nous sera versé par le Canton cette année encore, et les travaux de rénovation débiteront en 2020, selon les plans prévus.

TRAVAUX PUBLICS

NOUVELLE ORGANISATION

Le 1^{er} octobre 2019, Gérôme Allaman a pris ses fonctions de responsable des Travaux publics. Suite à divers changements au sein du personnel, cette réorganisation devenait indispensable. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir début novembre Nicolas Wiedmer au sein de cette équipe motivée et multi-tâches. Le renforcement de l'équipe est effectif, le travail à fournir s'avère colossal et les attentes de la population et du Conseil sont conséquentes.

Si vous apercevez des membres des TP les yeux rivés à leur smartphone, c'est qu'ils sont en train d'utiliser le nouveau logiciel de gestion du temps et des absences «Tipee». Celui-ci permet une ventilation rapide des travaux effectués dans les différents dicastères. Il est aussi utilisé par l'ensemble de l'administration ainsi que par la structure de l'enfance. Il s'agit d'une solution suisse qui a déjà fait ses preuves.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

LUMINAIRES NOUVELLE GÉNÉRATION

Peu gourmands en énergie et précis dans leur manière d'éclairer, les luminaires du chemin des Promenades contribuent au confort et à la sécurité des usagers.

Vous l'avez remarqué, le chemin des Promenades est désormais équipé de luminaires performants. Leur choix a été dicté par une volonté de réduire les coûts tout en respectant les normes d'éclairage.

Avant les travaux, 21 candélabres équipés d'ampoules à sodium de 100 watts chacune étaient installés sur ce chemin, soit 2,1 kilowatts pour une consommation annuelle de 8820 kWh.

Lors des travaux, 42 candélabres équipés d'ampoules LED de 38 watts chacune ont été installés, soit un total de 1,6 kW, pour une consommation annuelle maximale d'environ 6700 kWh, ce qui représente une économie annuelle de 24%, sans prendre en compte l'abaissement dynamique. Ce dernier permet une économie supplémentaire allant jusqu'à 60%, en fonction de la programmation et de la fréquentation de la route.

Un système dynamique

Actuellement, la détection est active de l'enclenchement au déclenchement, sans restriction d'horaire. Chaque luminaire est cependant équipé d'un capteur de présence et d'un module de communication sans fil. Quand la route n'est pas fréquentée, l'intensité lumineuse est abaissée de 70%.

Dès qu'un usager (piéton, cycliste ou voiture) est détecté par les capteurs intégrés, l'intensité monte à 80% durant au moins 2 minutes. Les luminaires sont programmés sous forme de matrice, cela signifie que le candélabre qui détecte un



Les luminaires Teceo du chemin des Promenades, un élégant concentré de technologies.



Le système en place détecte la présence de personnes et augmente l'intensité lumineuse à leur passage.

usager augmente son intensité lumineuse et transmet l'information aux deux luminaires précédents et aux deux suivants, qui augmentent également leur intensité. Et ainsi de suite, au fur et à mesure que l'utilisateur progresse dans la rue. L'abaissement reprend après environ 2 minutes si aucun autre usager n'est détecté.

De cette manière, l'utilisateur est éclairé devant et derrière lui, et les normes d'éclairage sont respectées lorsque la route est utilisée. En revanche, si personne n'est présent, l'intensité lumineuse est abaissée.

ÉCLAIRAGE DE L'ÉGLISE ET DE LA CURE

Vous aurez sans doute constaté la flamboyance de l'éclairage de l'église. Celui-ci sera adapté à la baisse, afin de correspondre aux normes actuelles.

La mise en lumière de notre patrimoine se poursuivra en 2020 avec la Tour Bayard, les petites tourelles et le mur.



Moïse Tramaux
Eclairage public

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & AGRICULTURE

FEU VERT FÉDÉRAL AU PLAN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le PDR (Plan de développement régional) de Saillon franchit une étape! En septembre dernier, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a validé l'esquisse du PDR présentée. La Confédération s'est en outre prononcée en faveur de la poursuite du dossier, qui fera l'objet d'une subvention fédérale.

Avec le résultat de cette première étape, le PDR de Saillon s'inscrit au niveau cantonal en démontrant sa particularité. Actuellement, la commission d'aménagement du territoire s'oriente sur les compléments à intégrer pour documenter la prochaine consultation, qui sera réalisée au printemps 2020 auprès des principaux acteurs.

ENVIRONNEMENT

PROTÉGER LES EAUX DE LA SARVAZ

Un périmètre de protection des eaux souterraines de la Sarvaz a été délimité. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre d'une gestion durable des ressources en eau, permettra de conserver cette richesse inestimable pour les prochaines générations.

Situées au lieu-dit du même nom sur la commune de Saillon, les sources de la Sarvaz sont composées de cinq émergences naturelles, qui contribuent à l'alimentation du canal du Gru. Seules deux de ces sources coulent en permanence, alors que les trois autres sont en eau uniquement lors d'épisodes pluvieux ou de fonte.

De par leurs caractéristiques singulières, elles ont, de longue date, attiré la curiosité. Leurs particularités les plus marquantes sont leurs brusques variations de débit. En effet, le débit total des sources peut passer de 200 à 5000 litres par seconde. Ces modifications de régime hydraulique ont amené, dès 1905, à réaliser plusieurs études hydrogéologiques d'envergure, avec notamment des essais de traçage (coloration des eaux souterraines).

9 kilomètres de galeries souterraines

Ces investigations ont permis de comprendre que les eaux de la Sarvaz, avant d'émerger en surface, transitent par la rivière souterraine du Poteu. Cette cavité, qui est le plus grand réseau spéléologique du Valais avec plus de 9 kilomètres de galeries, s'ouvre justement à 120 mètres au-dessus des sources en question.

Les colorations ont également mis en évidence les origines des eaux de la Sarvaz. Celles-ci proviennent de trois zones d'infiltration principales: le lac inférieur de Fully, la Dent-de-Morcles et la plaine d'Euloi. Le bassin d'alimentation des sources fait plus de 19 km² et concerne six communes (Saillon, Fully, Leytron, Collonges, Lavey et Bex). Les écoulements souterrains identifiés lors

de ces études sont également surprenants. Tout d'abord, ils traversent plus de 2200 mètres d'épaisseur verticale de roches, ce qui constitue l'une des plus grandes percées hydrogéologiques au monde.

De plus, ces eaux souterraines parcourent plus de 7,5 kilomètres à vol d'oiseau, et ce en moins de 24 heures. Ces temps de transit, très rapides pour des eaux souterraines, peuvent s'expliquer uniquement par le fait que les eaux empruntent des réseaux de cavités naturelles, «comme dans un tuyau».



Les eaux de la Sarvaz transitent par la rivière souterraine du Poteu, photographiée ici en décembre 2010. © D. Cardis

Projets de captage dès 1941

Au niveau de la qualité des eaux, les études ont montré un chimisme tout à fait en accord avec les normes de potabilité en vigueur. Seules quelques pollutions bactériologiques ont été relevées. Cependant, ces contaminations d'origine biologique sont ponctuelles et bien plus facilement gérables que les atteintes chimiques qui se retrouvent actuellement dans les eaux souterraines de la plaine du Rhône.

Avec un volume de plus de 20 millions de m³ d'eau par an, plusieurs projets de captage à des fins d'irrigation ou d'approvisionnement en eau potable ont été élaborés dès 1941. Ces captages n'ont pas été réalisés, probablement parce que les besoins en eau de l'époque étaient trop faibles par rapport aux investissements engendrés par ces projets.

Une ressource à conserver

En 2018, la Commune de Saillon, soucieuse de conserver cette ressource en eau inestimable pour les prochaines générations, a mandaté le Bureau d'études géologiques SA (BEG) afin de délimiter le périmètre de protection des eaux de la Sarvaz. Un tel périmètre a pour objectif de protéger qualitativement et quantitativement les eaux souterraines pour une utilisation future. Etant donné qu'il impose quelques restrictions quant aux activités et à l'utilisation de produits polluants, il doit être homologué par une mise à l'enquête publique, qui sera prochainement faite.

A ce stade, le projet de périmètre de protection de la Sarvaz, qui s'inscrit dans une gestion durable des ressources en eau, a déjà été validé par le Service de l'environnement valaisan et une coordination entre les communes impliquées est en cours.

*Bureau d'études géologiques,
Didier Cardis*

EAU, IRRIGATION

NOUVELLE PHASE D'ÉTUDE

Une étude approfondie avec diverses variantes concernant l'irrigation du coteau de Saillon est en cours. L'autonomie hydrique doit être analysée non seulement sous l'angle financier, mais aussi sous l'angle de la sauvegarde des cultures et du paysage et, le cas échéant, de la sécurité d'approvisionnement. Les changements climatiques, que nous ne maîtrisons pas, nous y incitent très fortement. La mise en place de notre solution de partage d'eau potable avec les communes de Leytron et Chamoson nous satisfait parfaitement à ce stade. Elle concerne uniquement l'eau potable et la consommation d'eau privée.

GESTION DES DÉCHETS

QUATRE TONNES EN UN MOIS

Installé dans la commune depuis la fin de l'été, le système de collecte des déchets de table GastroVert fait un carton. En un mois, plus de 4 tonnes de restes alimentaires ont été récoltés! C'est dire que le dispositif trouve sa place dans le quotidien des ménages. Les personnes qui l'utilisent jouent le jeu, puisque la qualité des déchets correspond aux attentes.

Moins de sacs taxés à la Satom

Ce succès fait que la commune recevra moins d'argent issu du pesage des sacs taxés. Une conséquence paradoxale, l'effort écologique étant important et nécessaire. La qualité des poubelles taxées est par ailleurs à la hausse, si bien que la Satom a fait passer notre taxe d'incinération de 110 à 70 francs la tonne dès le 1^{er} janvier 2020.

A l'instar d'autres municipalités utilisant GastroVert, nous allons demander à l'Antenne Région Valais, notre gestionnaire pour la rétrocession de la taxe sur les sacs, que le tonnage des bacs GastroVert soit comptabilisé avec le tonnage des sacs blancs, afin de percevoir une rémunération sur le tout.



Le système de collecte des déchets alimentaires GastroVert trouve sa place dans les ménages.

ENVIRONNEMENT

AIDE AUX VITICULTEURS ET CONFÉRENCES

La Commune de Saillon encourage ses viticulteurs à traiter leurs parcelles sans produits de synthèse. Sans interférer dans la gestion quotidienne, nous avons mis cette année encore un montant de 20'000 francs à leur disposition. Cela fait 4 centimes au m² afin d'aider cette transition, qui semble très appréciée tant par les usagers que par la population.

Pour rappel, la Commune de Saillon n'utilise plus de produit de synthèse (type Roundup) depuis plusieurs années. Nous avons acquis une machine à vapeur afin de brûler les herbes envahissantes.

MyEnergy

Une série de conférences se dérouleront à travers le district sur des thèmes en rapport avec l'énergie. A Saillon, cela se déroulera le 20 novembre 2020: protection de la biodiversité, espaces verts et éclairage public. Le programme suivra en temps voulu.

ÉCOPPOINTS

CONTREVENANTS AMENDÉS

Le Conseil municipal a amendé, à hauteur de 300 francs, des dizaines de citoyens pour cause de *littering* (déchets sauvages). Les différents écopoints sont surveillés par caméra et notre règlement de police le permet.

Cela ne s'est pas fait de gaité de cœur; mais si nous n'agissons pas, un petit déchet en attire d'autres et nous finirons avec davantage de déchets hors des bennes plutôt que dedans. Pour la benne à papier, la mise en place des barres (gênantes) en travers des orifices, a permis de passer de 400 kilos de papier par benne à environ 1 tonne grâce à l'écrasement des cartons. Merci à la majorité des citoyens utilisant de manière correcte les infrastructures mises à disposition.



INTERCOMMUNALITÉS

SE RAPPROCHER, OUI, MAIS DE QUI?

La première phase du processus de réflexion sur le rapprochement avec nos voisines s'achève. Prochaine étape: l'examen simultané de nos compatibilités.

En mai 2018, notre commune et celles de Leytron, Chamoson, Riddes et Isérables choisissaient d'approfondir leur potentiel de rapprochement. Une réflexion naturelle au vu des collaborations déjà en place et du contexte cantonal favorable aux fusions de communes. Le déclencheur? Un travail d'étude réalisé par Steve Bessard, secrétaire communal à Riddes, dans le cadre d'une formation à l'IDHEAP. Les cinq présidents décident alors de mettre en place, simultanément, une démarche d'information et de consultation de leurs populations respectives.

Principaux espoirs et craintes

Au printemps de cette année, Saillon a donc vécu sa soirée de consultation. Couronnée de succès, celle-ci a vu la participation de près de 110 personnes, qui ont eu l'occasion de partager leurs réticences et leurs espoirs vis-à-vis d'une éventuelle fusion. Au cœur des craintes: l'identité de Saillon, l'équilibre entre les territoires fusionnés et un ralentissement des projets en cours. Quant aux espoirs, la professionnalisation des services communaux, l'amélioration des transports publics et la création de nouvelles opportunités touristiques ont été évoquées.

Résultats du sondage le 28 novembre

A la suite de cette soirée, un sondage a été distribué en tous ménages dans les 5 communes avant l'été. Les résultats d'ensemble et par commune seront communiqués, en toute transparence, dans les assemblées primaires de novembre, puis publiés sur les sites web des communes. Sachez cependant qu'au vu

des résultats, un nouveau volet s'ouvrira en 2020, consacré à l'examen des compatibilités entre les cinq communes. Le collectif Fuzio, qui nous accompagne dans cette démarche, procédera à une analyse détaillée et produira cinq pré-rapports, qui vous seront dévoilés au printemps prochain.



La soirée consultative du printemps avait donné lieu à des ateliers riches en échanges. © FUZIO

JUMELAGE

UNE AMITIÉ DURABLE

Depuis notre jumelage en 1997, les liens que nous avons tissés avec Barbentane ont toujours fait fi des considérations politiques.

En juin, nous avons été impeccablement reçus à Barbentane, dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. En septembre, nous avons accueilli nos amis provençaux dans le cadre des Fêtes médiévales.

Du point de vue politique, Jean-Christophe Daudet, le nouveau maire arrivé en cours de période, vivra en mars les élections communales; chez nous, cela se passera en octobre prochain.

Des synergies à développer

Depuis plusieurs années, nous connaissons des membres du Conseil qui sont aussi devenus des amis; le Conseil ayant aussi changé en cours de période à Barbentane, il nous faut appréhender nos nouveaux interlocuteurs. Ce qui se fait sans peine, avec beaucoup de respect entre les parties. Le maire de Barbentane et le président Charles-Henri Thurre sont persuadés que le jumelage ne vit pas principalement par les autorités, mais par les contacts directs qui existent entre des membres de nos communautés.

Un développement de synergies, notamment touristiques, ainsi qu'un renforcement de nos relations est désiré. A voir qui seront les interlocuteurs en 2020. Mars et octobre définiront les bases politiques de ce jumelage.



Un coin de Saillon au cœur de la Provence.



Reçus avec les honneurs, par un sympathique ambassadeur.

FORMATION

DANS LES PAS DE LA COMMISSION APPRENTISSAGE

La commission apprentissage – composée de Florence Coddeville, Fabien Cheseaux, Franck Roduit, Sandy Michellod et Christian Lalain – existe en vertu d'un mandat de l'Etat du Valais. Celui-ci impose aux communes une visite annuelle aux apprentis effectuant leur formation sur le territoire communal, quel que soit leur lieu de domicile. Ceci ne concerne que les apprentis de 1^{re} et 2^e année.

**Une vingtaine de jeunes**

A Saillon, pas moins de 15 à 20 jeunes entrent en permanence dans cette catégorie. Après avoir reçu la liste officielle des apprentis, nous nous répartissons les visites afin que deux membres de la commission soient si possible présents lors de chaque entretien. Le support principal vérifié auprès des jeunes est le classeur d'apprentissage, grâce auquel il est assez facile de se forger une opinion sur le soin apporté aux travaux et sur les résultats scolaires.

Si le classeur est important, la discussion ouverte avec le jeune et son maître d'apprentissage constitue la majeure partie de la visite. On cherche à détecter d'éventuels problèmes de motivation, d'intérêt ou de régularité dans le travail. Le maître d'apprentissage nous fait également part de ses satisfactions ou d'éventuels problèmes. En cas de gros souci, la commission a le devoir de déclarer le cas à l'Etat, qui délègue une visite au sein de l'entreprise.

Soutien ponctuel

Notre rôle ne se borne pas à effectuer des visites annuelles; il s'agit aussi d'apporter du soutien aux apprentis qui le demandent. En 2018 – c'était la première fois à Saillon –, nous avons organisé des cours complémentaires pour deux apprentis en difficulté. Nous nous sommes chargés de trouver une «enseignante» motivée dans la

matière recherchée. Le besoin se faisait sentir au niveau des mathématiques et Gaëlle Giudice a gentiment accepté d'endosser ce rôle, à la satisfaction de tous.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter l'administration communale, qui vous fera remplir le petit dossier administratif demandé pour lancer une formation.

Travail de l'ombre

J'espère avoir mis en lumière une commission qui, tout en travaillant dans l'ombre, joue un rôle très important, puisque la formation de nos jeunes est une valeur fondatrice promue par le Conseil communal en place.

Je profite de l'occasion pour remercier mes collègues de commission pour leur travail et pour leurs connaissances professionnelles, qui nous facilitent grandement la tâche. Merci également aux entreprises formatrices de Saillon. Sans leur engagement sans faille, tous ces jeunes devraient trouver leur bonheur hors de la commune. Enfin, courage aux apprentis en cours de formation: cette période de votre vie est peut-être un peu compliquée, mais elle vous donne les bases nécessaires à votre avenir.



Christian Lalain
Conseiller communal
Enseignement et formation

CULTURE

SAILLON, CITÉ D'IMAGES

Cent jours d'exposition, 140 photos grand format, une multitude d'animations. De la mi-novembre 2019 au 29 février 2020, Saillon se mue en galerie à ciel ouvert. Ce grand rendez-vous artistique consiste en une exposition en plein air sur le thème de la vigne en Valais.

Avec son décor unique et son atmosphère paisible, le vieux bourg de Saillon saura accueillir chaleureusement les visiteurs d'un jour qui prendront le temps d'une promenade en famille pour découvrir, à chaque détour de ruelles, les différents regards des photographes. Ils sont sept à se partager l'affiche de cette première édition de «Saillon, cité d'images»: Xavier Lambours, Robert Hofer,

Gianluca Colla, José Fanguero, Manuela Thurre, Gérard Raymond et Pierre-André Bertholet.

Animations pour petits et grands

L'exposition proprement dite se double de toute une série d'animations, destinées aux adultes comme au jeune public. On pourra ainsi suivre une visite guidée à la découverte de l'exposition, ponctuée de dégustations de crus valaisans. D'autres visites guidées mettront l'accent sur l'histoire de Saillon, sur des textes de grands auteurs valaisans ou seront accompagnées par un groupe de chanteurs. Citons encore plusieurs projections de films et visites guidées par un des

photographes présents dans l'exposition. Une animation spéciale est destinée aux jeunes de 10 à 15 ans: un atelier photo en compagnie d'un professionnel de l'image.



La vigne valaisanne est au cœur de la première édition de «Saillon, cité d'images». © dr

LES COLLOMBEYRES

UNE PRÉSIDENTE POUR LA FONDATION

En septembre dernier, Gérard Thurre a émis le désir de se retirer de la présidence de la Fondation du Foyer les Collombeyres. A regret, le Conseil municipal, qui représente «la Fondatrice» (la Commune de Saillon), a accepté sa décision. Nous en profitons pour le remercier pour son engagement sans faille. Il quittera également la vice-présidence du Conseil d'administration des Fleurs du Temps, structure faîtière qui gère les homes de Fully, Charrat, Leytron et Saillon.

Pour lui succéder, le Conseil de fondation s'est approché d'Alba Mesot, membre historique en tant que présidente de commune et depuis trois ans comme membre. Celle qui fut à l'initiative d'options importantes pour pérenniser la Fondation et les services rattachés au home des Collombeyres s'est dite motivée par la tâche. Sa nomination a été validée par le Conseil municipal fin octobre.



Au pied du Bourg et à proximité de l'école, le Foyer les Collombeyres.

© Robert Hofer

Alba Mesot officiera tout d'abord comme présidente du Conseil de fondation, puis nous nous permettrons d'envoyer une lettre d'intention au Conseil d'administration des Fleurs du Temps.

AÎNÉS

DÉTENTE ET CONFORT

Consciente de ce qu'elle leur doit et désireuse de leur montrer sa reconnaissance, Saillon respecte et fête ses aînés. Ceci est permis par les budgets communaux mis à disposition et la substantielle aide fournie par la Fondation Bantli. Cette aide a notamment permis de financer le car Buchard qui a véhiculé les anciens au cœur des Fêtes médiévales puis les a ramenés en plaine. Le spectacle fut beau, la nourriture excellente et le temps radieux. Merci aux 140 personnes présentes, ce fut un honneur de vous recevoir!



HOMMAGE

UN AMI NOUS A QUITTÉS

Au matin du dimanche 8 septembre, alors que le cortège des Fêtes médiévales se préparait, nous avons appris de la bouche de Bernard Russi, président du groupe Boas, le décès de Jean-Michel Rupp, directeur des Bains de Saillon. Le goût de la fête disparut aussitôt et la journée fut terne, malgré le retour du soleil et une manifestation parfaitement organisée par la Bayardine. La Commune, l'Office du tourisme et de nombreux amis de Saillon purent témoigner de leur reconnaissance en participant à la messe d'ensevelissement qui se déroula à Savièse. Merci Jean-Michel.

AGENDA

Saillon, cité d'images / Du 15 novembre 2019 au 29 février 2020, dans le Bourg médiéval, exposition de photos sur la vigne en Valais. Plus d'infos sur l'ensemble du programme: www.sailloncitedimages.ch

Semaine du patrimoine / Du 19 au 24 novembre 2019, à la maison Stella Helvetica, exposition proposée par la commission du patrimoine.

Noël / Le samedi 7 décembre dès 16h sur la place des Remparts, Marché de Noël et Fête du feu, avec animations pour les enfants. A 19h30, concert de musique classique du Sedunum String Orchestra (église). Spectacle de feu à 21h30 et feu d'artifice à 22h. www.startsummer.ch

Mérites communaux / Délai de remise des dossiers au 20 décembre 2019.

CONTACTS

Administration

www.saillon.ch
info@saillon.ch
027 743 43 00

Police

info@pidr.ch
0840 117 217

Piquet travaux publics

027 744 40 11

Ecoles

www.epsaillon.ch
027 744 32 60

Tourisme

www.saillon.ch/tourisme
tourisme@saillon.ch
027 743 11 88

Paroisse

027 746 16 35

POUR TOUT SAVOIR DES MANIFESTATIONS 2020 À SAILLON:

WWW.SAILLON.CH